

Master Bac+5

RNCP 38739

Science des Données





Les données occupent aujourd'hui une place cruciale dans notre société. Le programme du Master Science des données offre une perspective pragmatique de la discipline qui vise à transformer de vastes quantités de données en informations exploitables, favorisant ainsi des prises de décision éclairées dans divers domaines. Cette formation en alternance offre une opportunité unique d'allier théorie et pratique, préparant les étudiants à relever les défis dynamiques du monde professionnel.

SECTEURS ET MÉTIERS VISÉS

- Secteurs: Tous les domaines d'activités où la donnée joue un rôle important comme la santé, l'industrie. l'assurance. la finance...
- Métiers visés :
 - Data analyst
 - Data engineer
 - Data scientist
 - Ingénieur·e intelligence artificielle
 - Ingénieur·e machine learning
 - Chef·fe de projet data.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et analyser les sources de données pertinentes, les collecter et les préparer
- Concevoir et développer des solutions d'analyse de données appropriées à la problématique
- Restituer les résultats/analyses de façon dynamique via des outils de Data visualisation
- Réaliser la veille technologique sur les modèles d'analyse et d'apprentissage des données
- Veiller au respect d'un cahier des charges, suivre et superviser le développement de la solution technique
- Analyser une situation complexe, adopter une approche pluridisciplinaire, savoir produire un état de l'art à partir de sources scientifiques et des bases de données disponibles publiquement.

CONTENU DE LA FORMATION

- Gestion des données
- Modèles linéaires généralisés
- Méthodes chronologiques et Prévisions
- Programmation et traitement statistique des données
- Statistique Bayésienne et MCMC
- Recherche opérationnelle
- Modèles de durée et analyse de survie
- Apprentissage statistique et calcul haute performance
- Optimisation statistique et Business intelligence
- Recherche opérationnelle et Intelligence artificielle
- Deep Learning
- Traitement de données structurées
- Traitement des signaux et des images
- Analyse exploratoire des données et DataViz
- Modèles non paramétriques en apprentissage supervisé
- Mise en situation Projet Kaggle
- Techniques d'expression
- Anglais
- Cvcle de conférences.



L'ALTERNANCE À L'UBS > CÔTÉ ÉTUDIANT.E

Qu'est-ce qu'un Master en alternance ?

- Un parcours alternant enseignements académiques de haut niveau et mises en pratique opérationnelles en entreprise
- Une formation métier avec des missions à responsabilité.

Quels contrats d'alternance?

- Le parcours M1/M2 est proposé en contrat d'apprentissage
- Le M2 seul peut être suivi en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- Il accueille également des salariés en développement de compétences.

Quels sont les avantages de l'alternance ?

- La découverte d'un métier sur le terrain
- Une garantie renforcée d'insertion professionnelle (pré-recrutement) et un accélérateur de carrière
- Un statut salarié avec une rémunération fixée selon l'âge de l'alternant.e, et des droits à la retraite et au chômage
- Un accompagnement individualisé pour le projet d'entreprise et le parcours formation.

Qui peut en bénéficier?

- Les moins de 30 ans pour le contrat d'apprentissage
- Les moins de 26 ans pour le contrat de professionnalisation ainsi que certains publics spécifiques sans condition d'âge
- Les salarié·e·s sans condition d'âge.

Comment m'inscrire dans la formation?

Je soumets ma candidature à l'UBS dans les délais impartis.

Après acceptation, je contacte le Pôle Formation Professionnelle & Alternance.

Je recherche activement et trouve une entreprise.

Je fais valider mes missions en entreprise par l'UBS.

Si mon projet d'alternance est validé, une convention de formation est signée entre l'entreprise et l'UBS et je signe mon contrat de travail.

Je commence la formation alternant cours théoriques et périodes en entreprise. (début septembre)

Je suis étudiant·e : Admission sur dossier

Je suis salarié·e ou demandeur d'emploi :

Je soumets un dossier de candidature en bénéficiant, le cas échéant, de la procédure de Validation des Acquis Professionnels.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Formation Professionnelle et Alternance de la Faculté des Sciences : ssi.fpa-candidats@listes.univ-ubs.fr

CONDITIONS D'ACCÈS



L'ALTERNANCE À L'UBS > CÔTÉ EMPLOYEUR

Quels sont les avantages pour l'employeur ?

- Former un collaborateur (ou futur) à des techniques d'analyse performantes et multi-applicatives
- Bénéficier d'un salarié futur cadre (bac+5) à coût attractif, dans le cadre d'un dispositif financier incitatif
- Répondre à des besoins RH ponctuels ou permanents.

Quel organisme peut en bénéficier ?

 Tout organisme privé ou public, à l'exclusion pour le contrat de professionnalisation des collectivités locales, des services de l'État et des établissements publics à caractère administratif.

Quelles sont les aides ?

- Prime pour l'embauche d'un alternant de moins de 30 ans
- Frais de formation assurés par les OPCO (partiellement pour le contrat de professionnalisation)
- Exonération d'une partie des cotisations patronales
- Aide à la formation du tuteur trice.

Quels sont les types d'alternance proposés ?

- Contrat d'apprentissage pour le parcours M1 + M2 ou le M2 seul
- Contrat de professionnalisation pour le M2 seul
- Contrat spécifique pour les salarié·e·s.

Quelle est la durée du contrat d'alternance ?

- 22 à 27 mois pour M1 + M2
- 12 mois pour M2.

Comment accueillir un alternant?

Choix du candidat·e.

Vérification de la possibilité de financement par l'OPCO.

Contractualisation avec l'UBS.

Signature du contrat de travail avec l'alternant·e.

Transmission du dossier à l'OPCO.

CONTACTS

Responsable de la formation François Septier 02 97 01 72 65 francois.septier@univ-ubs.fr Pôle Formation Professionnelle & Alternance
 Hélène Grandclaude
 02 97 01 71 85

02 97 01 71 85 helene.grandclaude@univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr/fc

